

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 12/03/18

Le Comité Syndical du SIVOM Rive Gauche du Cher a tenu son Assemblée Générale le 12/03/2018 à 18H00 à HURIEL.

25 délégués étaient présents (délégués des communes et délégués au titre de la représentation de Montluçon Communauté).

Assistaient également à cette réunion : Monsieur Olivier JULIEN, Directeur du SIVOM ; Madame Janick MARTIN, Chef d'exploitation du SIVOM, ainsi que Madame Sonia ALEONARD Responsable administrative. Madame Valérie TABOURET était aussi présente.

Etaient excusés : Madame BOURDIER.

Monsieur Serge LAURENT, Président du SIVOM Rive Gauche du Cher, ouvre l'Assemblée Générale, et expose les points à l'ordre du jour.

Cette Assemblée Générale comprendra 8 points à l'ordre du jour, ainsi qu'un point divers :

- * 1) Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 18 décembre 2017 ;
- * 2) Débat d'Orientation Budgétaire;
- * 3) Examen du prix de l'eau;
- * 4) Prise en charge financière des décharges syndicales par le CDG03 ;
- * 5) Prise en charge financière des ASA par le CDG03 ;
- * 6) Subvention 2018 au COS;
- * 7) Aides financière à ouest allier Burkina Faso;
- * 8) Divers ;

Madame Colette JOULAUD est nommée secrétaire de séance.

1) Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 18/12/2017 :

Il est procédé au vote du dernier compte rendu :

→22 votes favorables, 3 abstentions (les élus nouvellement nommés n'avaient pas été destinataires du compte rendu et n'avaient pas assisté à l'assemblée correspondante).

2) Débat d'orientation budgétaire :

Un rapport préalable a été adressé

- Budget principal, eau potable :

Les chiffres définitifs du compte de gestion et des **comptes administratifs** ne sont pas connus actuellement. Toutefois, une analyse détaillée de l'exercice a été faite avant d'envisager le débat d'orientation.

-La **recette** de fonctionnement réelle **augmente de 11%** par rapport à la moyenne des recettes depuis 2008, essentiellement sur la base d'une stabilisation des consommations et des abonnements, et d'une augmentation des conditions tarifaires qui avaient été décidées par l'AG.

- ▶ Recette moyenne depuis 2008 : **3 486 626 €**
- ▶ Recette 2017 : environ **3 878 230 €**

-La **dépense** réelle de fonctionnement **augmente de 23.5%** par rapport à la moyenne des dépenses depuis 2008.

▶ Dépenses moyennes depuis 2008 : **2 632 917 €**

▶ Dépenses 2017 : **3 252 733 €**

Cette augmentation de **23.5%** s'identifie par des causes internes et externes.

Le Président évoque en particulier l'augmentation liée à l'achat d'eau auprès du SPEC et indique que, suite à une régularisation de charges en 2017 de +250 000 € HT (liée à l'eau achetée pour Montluçon en 2016 dans le cadre de la sécurisation), il a été annoncé en DOB du SPEC qu'une nouvelle régularisation de 214 000 € affecterait le budget 2018. Le montant du prix du m3 de 0.85 en 2016 passe donc à 0.96 € en 2017.

Il explique ne pas être en mesure de comprendre cette nouvelle augmentation inattendue et expose qu'il souhaite adresser une demande écrite au SPEC afin de comprendre. Mr Gerinier expose que cette demande aurait pu être formulée lors du DOB du SPEC. Le Président indique qu'il a effectivement signalé son étonnement lors de cette séance mais qu'en revanche la communication des chiffres en réunion ne permet pas le recul nécessaire à une bonne analyse, comme le prévoit la législation. Le premier vice-Président du SPEC JP Penaud, est interrogé mais n'est pas informé de ces éléments (il n'était pas présent au DOB) et indique que la secrétaire du SPEC, Valérie Tabouret, sera en mesure d'apporter les explications.

L'épargne brute du SIVOM a donc été réduite de manière forte en 2017 par rapport aux autres années 2015 et 2016.

L'encours de dette et son évolution sont présentés. Il est mis un accent sur la durée d'extinction de la dette qui augmente avec la diminution de l'épargne nette.

Débat d'orientation budgétaire :

Il est bien précisé que le débat est construit sur des tendances afin de dégager des orientations.

- En fonctionnement :

La stabilisation des recettes réelles 2018 est prévue autour de **3.85 M€**. Cette recette sera abondée de l'affectation des résultats de 2017, à priori de l'ordre de 304 728 € (le résultat résulte de l'excédent 2016 qui était de 414 000 € et qui a perdu plus de 100 000 €), soit un total équilibré vers **4,15 M€**.

Le budget est nécessairement équilibré en recettes et dépenses. Les dépenses doivent donc s'équilibrer autour de **4.15 M€**. Elles intègrent l'augmentation de charge programmée par le SPEC avec une régularisation de **+214 00 € HT par rapport aux montants habituels**. Le versement à l'investissement est donc réduit d'autant.

Le projet budgétaire de transfert à l'investissement est de 780 000 € au stade du DOB :

- 720 000 € de dépense d'amortissement (financement de l'investissement), qui reste à confirmer par les nouveaux actifs, - ce montant devrait augmenter,
- Un transfert vers l'investissement de 140 000 € environ (il devrait diminuer)
- Une atténuation par les hors programmes de - 80 000 €

C'est donc un financement autour de 0.78 M€ qui est imaginé au stade du DOB.

- L'emprunt :

Il convient de porter une grande attention à l'augmentation de la durée d'extinction de dettes qui risque d'augmenter de en raison de la réduction des capacités d'autofinancement constaté (épargne brute) du fait de l'augmentation des **charges d'achat d'eau**.

La prudence voudrait que soit limité le recours à l'emprunt. Toutefois, il a été demandé de soutenir au maximum la réalisation des travaux suite aux difficultés liées aux augmentations du prix d'achat au SPEC.

En excluant cet aspect du risque et en évoquant uniquement la valeur de l'encours (sans évoquer le risque lié à son extinction), une possibilité d'emprunt en 2018 compris entre 250 000 € et 300 000 € suivant la durée et les taux actuels prévisibles ne dégraderait pas l'encours global pour 2018.

La réduction de l'encours est toujours prévisible et importante dans les prochaines années mais il est proposé de ne pas dégrader l'annuité de 2018 en empruntant seulement entre **250 000 et 300 000 €** :

- Afin de profiter des taux encore bas,
- Afin de poursuivre les investissements en les soutenant très modestement par l'emprunt,
- Afin de vérifier les augmentations de marges espérées en 2018,

- Les investissements :

- En recettes :

250 000 € à 300 000 € constituent une possibilité d'emprunts bancaires maximum suivant les directives (recettes de fonctionnement) – il est simulé **295 000 €** à ce stade.

213 000 € de subventions sont prévus sur 3 opérations. 18 000 € ont déjà été attribués par l'agence de l'eau. Elle comprend aussi un financement communal.

780 000 € peuvent provenir de la section de fonctionnement, essentiellement par les amortissements.

- En dépenses :

350 000 € sont consacrés au remboursement du capital des emprunts pour les travaux passés.

930 000 € semblent ainsi programmables

pour un équilibre autour de **1,2 M €**.

2018

Réseau 50%
470 605 €

Place de la toque, huriel : 59 000 €

Audes : 23 000 €

Bourg st victor : 250 041 € / emprunts

déplacement de canalisation à quinssaines 46 460 €

Saint Victor maison senior 42900 € / finance tiers

chgt des compteurs 40 000 €

Remplacement, achat de réducteurs de pression 9 200 €

Ouvrages 40%
383 010 €

Compteurs de secto 252 300 € / 45 000 € emprunts / 151 000 € subvention

Etude complémentaire d'usine 30710 €/ subvention 18 000€

Cuve urgente à Coursage 2017, 2018, ce programme sera rebaptisé cuve (global intégrant Aubas et Coursage)

Evolution de la télégestion par adaptation ou changement, poste logiciel seul 40 000 €

Evolution de la télécommunication support de télégestion 60 000 €

Equipements et divers 10%
82 200 €

Informatique et périphériques 5500 €

Achat de véhicule ou d'engins 28000 €

renouvellement du matériel GPS 9000 €

Achat de l'armoire complémentaire Huriel 2700 €

DM pout aménagement la Croze 37000 €

Autres budgets annexes

SPANC :

L'équilibre du compte administratif s'établit autour de 70 000 €.

En proposition de budget, un équilibre des dépenses et des recettes est prévu autour de 70 000 €. La recette s'établira sur la base de 800 contrôles environ, toutes catégories confondues.

Un renouvellement du matériel informatique doit être envisagé en investissement (au minimum une tablette).

Incendie :

L'équilibre du compte administratif 2017 s'établit autour de 2 000 €.

En proposition de budget, un équilibre des dépenses et des recettes est prévu autour de 60 000 €. Ce budget est marqué par l'arrivée d'un porteur de **projet du service** qui devrait développer l'activité et les services, d'autant que le nouveau règlement départemental emporte de nouvelles obligations communales (contrôle annuel, zonage incendie, assouplissement des règles de protection).

Il conviendra de se poser la question de l'achat de dispositifs de contrôle débit pression pour environ 4 000 € en investissement.

Contrôle de branchement Assainissement collectif :

L'équilibre du compte administratif 2017 s'établit autour de 2 000 €.

En proposition de budget, un équilibre des dépenses et des recettes est prévu autour de 3 400 €. Pas d'investissement programmé.

→A l'unanimité, il est validé par l'assemblée que les débats d'orientation budgétaires se sont tenus.

3) Examen du prix de l'eau :

Une augmentation de **9.55%** a été appliquée à l'abonné depuis 2015 sur le montant d'une facture de 120 m3. Cette augmentation a été progressive d'environ **4.82%** sur le m3 et de **23.12%** sur l'abonnement de 2015 à 2018. Elle correspond à une augmentation moyenne de **5.78%** par an pour l'abonnement et de **1.21%** sur le m3. Stratégiquement la politique d'augmentation allait jusqu'en 2019 afin **d'augmenter la marge de fonctionnement et réaliser des investissements**.

Le Président expose que bien qu'ayant rappelé sa volonté initiale de poursuivre jusqu'en 2019 les augmentations, l'instabilité financière, institutionnelle et sociale, rendent désormais judicieuse une stabilisation des tarifs, et propose de conserver la tarification 2018 pour 2019.

Les tarifs du prix de l'eau 2019 proposés seront donc :

Pour l'abonnement :

TRANCHE	DIAMETRE COMPTEUR	MONTANT HT
I	15-20-25 et 32	78,00 €
II	40-50 et 60	166,00 €
III	80 et 100	226,00 €

Le mètre cube d'eau consommé, la tarification suivante : (unanimité)

TRANCHE	M3 CONSOMME	MONTANT HT
I	1 à 800 m3	1,69 €
II	801 à 15 000 m3	1,32 €
III	15 001 et au delà	1,12 €

→25 votes favorables, à l'unanimité

4) Prise en charge financière des décharges syndicales par le CDG03 ;

Financement par le CDG des absences de décharges syndicales (Remboursement des charges salariales) sur la base d'une convention. Il est proposé de souscrire à cette convention avec le CDG 03.

→25 votes favorables, à l'unanimité

5) Prise en charge financière des ASA syndicales par le CDG03 ;

Financement par le CDG des absences ASA articles 14 (Remboursement des charges salariales) sur la base d'une convention. Il est proposé de souscrire à cette convention avec le CDG 03.

→25 votes favorables, à l'unanimité

6) Subvention 2018 au COS;

20 000 € sont annuellement subventionnés au COS du SIVOM. Le Président indique que la cotisation au CNAS est également financée par le SIVOM depuis 2016. Il propose une subvention de 20 000 € pour 2018.

Un débat a lieu au sein de l'assemblée avant de procéder au vote. Le Président, ainsi que Mr Gerinier rappellent la portée sociale du COS et souligne la pertinence de ce dispositif afin de faire face aux difficultés de la vie, ainsi que les critères sociaux qui devraient (ou pourraient) faire bénéficier de manière plus forte les plus faibles revenus.

→24 votes favorables, à l'unanimité des votes exprimés.

Madame Manseau, conjointe d'un des agents du SIVOM ne prend pas part au vote.

7) Aide financière à l'association « Ouest-Allier Burkina Faso » ;

Propose le financement de 2000 € dans le cadre de la Loi Oudin – afin de créer deux forages sur une commune du Burkina Faso. Il s'agit d'une dépense de fonctionnement.

→25 votes favorables, à l'unanimité

14) Divers ;

Sans objet

Après avoir épuisé l'ordre du jour, le Président a invité l'ensemble des délégués et employés au vin d'honneur offert par le Syndicat.